

# ANALYSE DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP DE L'ECOLE 23/B DE L'INSPECTION DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION (IEF) DE GUEDIAWAYE (SENEGAL).

**Salif BALDE**

*Ecole supérieure d'économie appliquée  
Université Cheikh Anta DIOP de Dakar  
salif1.balde@ucad.edu.sn*

**Semou SOW**

*Ecole supérieure d'économie appliquée  
Université Cheikh Anta DIOP de Dakar  
semou1.sow@ucad.edu.sn*

**Mamadou Moustapha NDAO**

*Ministère de l'éducation nationale  
princeueup@gmail.com*

## Résumé

*Cette étude a pour objectif d'analyser la fréquentation scolaire des élèves en situation de handicap de l'école 23/B de l'IEF de Guédiawaye. Pour atteindre cet objectif, une problématique a été développée autour de la scolarisation des enfants handicapés. Quant au cadre théorique, il repose sur les modèles d'éducation inclusive. Concernant la méthodologie, c'est l'approche quantitative qui a été utilisée. C'est ainsi qu'un échantillon de 113 élèves en situation de handicap de l'école Pikine 23/B de l'IEF de Guédiawaye ont été enquêtés. Les résultats montrent que des efforts sont faits en ce qui concerne l'environnement physique de l'école, le dispositif pédagogique, l'attitude des acteurs et l'aptitude des enseignants. Malgré les efforts réalisés par l'ensemble des parties prenantes de l'école pour rendre agréable le déroulement des enseignements-apprentissages des élèves, force est de constater qu'il y a encore un travail de sensibilisation, de formation, d'adaptation de l'environnement physique et du matériel pédagogique à faire.*

***Mots-clés :** élève, fréquentation scolaire, situation de handicap, inclusion scolaire*

## Summary

*This study aims to analyze the school attendance of students with disabilities in school 23/B of the IEF Guédiawaye. To achieve this objective, a problem has been developed around the schooling of disabled children. As for the theoretical framework, it is based on models of inclusive education. Regarding methodology, the quantitative approach was used. This is how a sample of 113 students with disabilities from the Pikine 23/B school of the IEF in Guédiawaye were surveyed. The results show that efforts are made with regard to the physical environment of the school, the educational system, the attitude of the*

*actors and the aptitude of the teachers. Despite the efforts made by all of the school's stakeholders to make the progress of teaching and learning for students enjoyable, it is clear that there is still work to be done to raise awareness, train, adapt the physical environment and teaching materials to do.*

**Keywords :** *student, school attendance, disability, school inclusion.*

## **Introduction**

En Afrique, les personnes vivant avec un handicap représentent environ 10% de la population totale (Tabutin et Schoumaker, 2020). Au Sénégal, la prévalence du handicap est de 5,9% selon l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (2013). Dans ce nombre il y a beaucoup d'enfants dont la scolarisation pose énormément de problèmes. C'est dans ce contexte que l'étude de Diagne et Diop (2011) sur l'éducation des enfants à besoins éducatifs spéciaux révèle que des milliers d'enfants en situation de handicap ou ayant des difficultés d'apprentissage, sont en marge du système éducatif. Autrement dit, au Sénégal, à l'image de la plupart des pays à faibles revenus, la question de la scolarisation des enfants handicapés dans les écoles classiques se pose avec acuité (Diagne et Diop, 2011).

Pourtant le Sénégal a ratifié de nombreuses Conventions internationales visant à promouvoir les droits fondamentaux des personnes. Il s'agit de la Convention relative aux droits des personnes handicapées ou encore la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Le Sénégal a également promulgué plusieurs lois en faveur des personnes en situation de handicap (Loi sur l'obligation scolaire, loi d'orientation sociale, etc.). Malgré tout, une part non négligeable d'enfants en situation de handicap rencontrent toujours des difficultés pour être scolarisés dans les écoles dites « ordinaires » (Wodon, Male, Montenegro & Nayihouba, 2018). C'est ainsi que d'après une étude menée par Dia et Diop (2016) sur les enfants en marge du système scolaire classique au Sénégal, un nombre important de potaches ne va pas à l'école. Ces enfants sont estimés à plus d'un million sur la tranche d'âge des 6-16 ans. Pourtant, l'éducation est un droit fondamental. C'est dire qu'au Sénégal, le handicap figure parmi les principaux facteurs qui empêchent les enfants d'aller à l'école ou d'y rester (Dia et Diop, 2016). « En effet, les enfants souffrant de handicaps ont deux fois plus de risques d'être déscolarisés que ceux qui ne souffrent d'aucun handicap. Ces résultats montrent que le handicap demeure un facteur important à prendre en compte pour assurer un accès et un

maintien équitables des enfants à l'école » (Barry et SLifer-Mbacké, 2017 : 77).

En réalité, l'insuffisance de politiques éducatives relatives à l'éducation inclusive basée sur une vision claire a été à l'origine des principales difficultés pour mettre en œuvre l'objectif du développement durable n°4 portant sur l'élimination des inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation, et l'assurance de l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées et les enfants en situation de vulnérabilité à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle (Dia et Diop, 2016). D'ailleurs, au Sénégal, cette situation de vulnérabilité est aggravée par l'usage de termes spécifiques pour désigner le handicap. C'est dans ce sens que Diop (2012) donne des exemples dans le langage courant des Sénégalais pour désigner un handicapé dans la langue Wolof (la langue locale la plus parlée au Sénégal) : (« *Gennouwalounitt* » ou un demi personne), (« *Kouwagnékou* » ou quelqu'un qui est diminué ou un malade mental), (« *Kougoumba* » pour désigner un malvoyant. Tous ces termes ont une connotation négative et marginalisant. Tout ceci pour dire qu'au Sénégal, il existe une certaine « *handicaphobie* », car pour nommer tout ce qui est mauvais, on glisse dans le handicap (Diop, 2012 : p.81). Fall (2012 : 14) conforte (Diop, 2012) dans son propos, en estimant que, « les personnes en situation de handicap sont victimes de préjugés qui les placent parmi les groupes marginaux ».

Par ailleurs, le Ministère de l'Éducation nationale (MEN) du Sénégal essaye tant bien que mal avec l'appui des ONG, de combattre, surtout depuis le début des années 2000, les inégalités d'accès à l'éducation. C'est ainsi que des projets d'éducation inclusive sont expérimentés pour une prise en charge éducative des enfants vivants avec un handicap (Cissé, Daffé & Diagne, 2004). D'après Cissé, Daffé & Diagne (2004), ces projets consistent à garantir à cette couche défavorisée et vulnérable, le droit à une éducation gratuite et incluse autant que possible dans des établissements proches de leur domicile. Toutefois, cette éducation rencontre un certain nombre de difficultés liées non seulement au scepticisme du corps enseignant et à l'absence d'innovations pédagogiques et organisationnelles, mais aussi et surtout aux barrières socioculturelles (Cissé, Daffé & Diagne, 2004). C'est ainsi qu'un rapport sur l'état des lieux de l'éducation inclusive et spéciale commandité par le MEN du Sénégal (2019), montre que 66% des personnes en situation de

handicap âgés entre 07 et 16 ans sont hors du système éducatif contre 47% pour l'ensemble des enfants de la même tranche d'âge. Le phénomène d'exclusion s'est d'ailleurs aggravé, car le Rapport national sur la situation de l'éducation (2018) au Sénégal faisait état de plus deux millions d'élèves inscrits à l'élémentaire dont plus de dix-sept mille en situation de handicap, soit 0,8 % de l'effectifs total. C'est d'ailleurs la priorité du MEN à relever le défi d'inclure les enfants vivants avec un handicap dans les écoles « *ordinaire* » qui a motivé cette recherche dont l'objectif consiste à analyser la fréquentation scolaire des élèves en situation de handicap de l'école élémentaire publique Pikine 23/B de l'IEF de Guédiawaye.

Guédiawaye est une agglomération née du front d'urbanisation Nord de Pikine et du recasement des déguerpis dans le cadre du réaménagement de la capitale Dakar, en 1967. La ville a été érigée en Commune par décret n° 90-1129 du 20 octobre 1990. Mais c'est en 1996 dans le cadre de l'acte 2 de la décentralisation que Guédiawaye est devenue une ville. Quant à l'IEF de Guédiawaye, elle fait partie des 10 circonscriptions que comptait l'Inspections d'Académie (IA) de Dakar. C'est cette IEF qui abrite l'école 23/B de Pikine créée en 1995. En 2011, grâce au partenariat entre le MEN et l'ONG Sighsavers, l'établissement est devenu inclusive. Durant l'année scolaire 2022-2023, l'école 23/B de Pikine comptait 14 classes physiques et pédagogiques avec un effectif total de 808 élèves dont 113 vivants avec un handicap, soit 13,98% de l'effectif total.

## **1. Cadre théorique et méthodologique**

### ***1.1. Cadre théorique***

Le cadre théorique de cette recherche repose sur le phénomène de l'inclusion scolaire. En effet, « l'éducation inclusive est fondée sur le droit de tous à une éducation de qualité qui réponde aux besoins d'apprentissage essentiels et enrichisse l'existence des apprenants. Axée en particulier sur les groupes vulnérables et défavorisés, elle s'efforce de développer pleinement le potentiel de chaque individu. Le but ultime de l'éducation de qualité inclusive est d'en finir avec toute forme de discrimination et de favoriser la cohésion sociale. » (UNESCO, 2017, cité par Kohout-Diaz, 2018 : p.9). Apparue au début des années 1990, l'inclusion scolaire est une poursuite, voire une extension de l'intégration scolaire (Vienneau, 2006). D'après Vienneau (2006), la pédagogie de l'inclusion scolaire émerge d'un besoin grandissant de reconnaître la

valeur humaine des individus ayant ou non des besoins particuliers. Les classes inclusives n'ont pas effet néfaste sur l'apprentissage des autres élèves dans la classe ; elles peuvent même contribuer à l'amélioration de l'apprentissage de tous les élèves (Vienneau, 2006).

Pour Doudin, Lafortune, Pons, et Moreau, (2009), les interactions entre les élèves en situation de handicap et les enseignants dans un contexte d'inclusion scolaire n'est pas toujours une chose facile. La situation est d'autant plus complexe que si l'enseignant n'est pas formé pour prendre en charge un élève à besoin spécifique ou bien si l'école n'a pas les équipements nécessaires pour prendre en charge un tel élève (Doudin, Lafortune, Pons, et Moreau, 2009). C'est dans ce sens que Kalubi et Houde (2008 : 136, citant Rousseau et Bélanger (2004) affirment que « la mise en place de pratiques intégratives ou d'un projet d'éducation inclusive exige le respect de quelques conditions d'application dont: une philosophie commune au sein de l'école et de la communauté, un leadership positif de la part de l'école, la présence d'une certaine diversité au sein de la clientèle, des mesures de soutien et un service d'aide adéquats, une planification des étapes de réalisation de l'inclusion (plan d'inclusion), la flexibilité des acteurs et des systèmes concernés, des approches efficaces, des réussites et l'ouverture sur le monde. »

Les écrits théoriques que nous venons d'aborder correspondent à l'objectif de cette étude qui consiste à analyser la fréquentation scolaire des élèves en situation de handicap de l'école élémentaire publique Pikine 23/B de l'IEF de Guédiawaye en contexte d'inclusion scolaire. En effet, cet établissement accueille des élèves qui présentent différents types de handicaps (visuel, moteur, etc.). Malgré que l'école soit officiellement inclusive, elle rencontre des difficultés liées au manque de formation des enseignants pour prendre en charge des enfants vivants avec un handicap, mais aussi et surtout à l'insuffisance de matériel adéquat.

## ***1.2. Cadre Méthodologie***

Dans le cadre de cette recherche, la méthodologie utilisée repose sur l'approche quantitative. C'est ainsi que les sujets de recherche sont constitués des élèves de l'école élémentaire publique 23/B de l'IEF de Guédiawaye vivant avec un handicap. Comme le nombre de sujets de recherche n'est pas très élevé, nous avons jugé nécessaire d'intégrer dans la recherche l'ensemble des 113 élèves handicapés que comprend l'école élémentaire publique 23/B. Quant à la collecte de données, elle a été

réalisée durant le mois de février 2023. A cette occasion, un questionnaire a été utilisé pour enquêter les élèves en situation de handicap. Le travail d'enquête a été réalisé à l'école avec la présence d'enseignants, du directeur de l'établissement et des fois même en présence de certains parents. L'instrument de collecte a été implémenté sur Kobotoolbox. Concernant la collecte des données proprement dite, nous avons utilisé l'application KoboCollect qui nous a permis de collecter et de recevoir les données en version électronique, en temps réel. Le choix de cette application se justifie par son économie en papiers, mais aussi par la fiabilité des données, car la marge d'erreur est réduite. Après avoir collecté les données, nous avons déployé la base de données sur Excel puis sur SPSS pour le traitement.

## **2. Résultats et discussions**

Une fois collectées et traitées, les données ont fait l'objet d'analyse et de discussions. Deux points ont été abordés ; il s'agit du profil sociodémographique et de la fréquentation scolaires des élèves.

### ***2.1. Profil sociodémographique des élèves***

Pour le profil sociodémographique, nous nous sommes intéressés au type de handicap, au sexe, à l'âge, au niveau d'études des élèves et des parents, au quartier de résidence, aux activités économiques des parents et au niveau de revenu de ces derniers.

Le premier élément relatif au profil sociodémographique qui nous a intéressé dans cette recherche demeure le type de handicap dont souffrent l'élève. En effet, le type de handicap permet de voir ce dont l'enfant a besoin en termes de matériels et d'assistance pour être admis à l'école. C'est ainsi que d'après les statistiques, sur les 113 élèves handicapés que compte l'école 23/B, 76,1% sont des handicapés visuels. Ce fort taux du handicap visuel est justifié par le fait que l'école avait comme vocation première, la prise en charge des déficients visuels. Ainsi l'environnement physique de l'école et le dispositif pédagogique répondent beaucoup plus à la prise en charge de ce type de handicap. C'est à la suite d'une demande des parents que l'école a commencé à enrôler les enfants vivant avec les autres types de handicap.

Concernant le sexe, les résultats de la recherche montrent que sur les 113 élèves en situation de handicap de l'école Pikine 23/B, un peu plus de la

moitié sont constitués de garçon (55%). L'effectif des élèves en situation de handicap de cet établissement n'est pas très important, car il ne représente qu'environ 14% de l'effectif total de l'école. C'est dire que l'inclusion de ces élèves dans les classes ne devrait pas poser problèmes, car ils ne sont pas nombreux.

A côté du sexe, la recherche s'est intéressée à l'âge des élèves. C'est ainsi que d'après les résultats, il y a 50,44% d'élèves dont l'âge est compris entre 7 et 12 ans. Quant au reste des élèves handicapés, ils ont un âge supérieur à 12 ans. Ces derniers représentent environ la moitié de l'effectif (49,55%). Le nombre important d'enfant de cette tranche d'âge (plus de 12 ans) s'explique par le fait que ces élèves, du fait de leur handicap, bénéficient d'une dérogation d'âge au nom de « l'Education pour tous » et de la Loi d'orientation sociale 2010-15 du 10 juillet 2010, relative à la Promotion et à la Protection des droits des personnes handicapées du Sénégal. Le chapitre III de cette Loi stipule d'ailleurs que « les enfants et les adolescents en situation de handicap ont droit à une éducation gratuite en milieu « *ordinaire* » autant que possible dans les établissements proches de leur domicile ».

Concernant le niveau d'études des 113 élèves, il se présentait comme suit durant l'année scolaire 2022-2023 :

- Cours d'initiation (CI) : 07 élèves ;
- Cours préparatoire (CP) : 25 élèves ;
- Cours élémentaire première année (CE1) : 23 élèves ;
- Cours élémentaire deuxième année (CE2) : 21 élèves ;
- Cours moyens première année (CM1) : 23 élèves ;
- Cours moyens deuxième année (CM2) : 14.

Les résultats montrent que le CI et le CM2 ont moins d'élèves que les autres niveaux. Pour le cas du CI, cela pourrait être expliqué par le fait qu'il n'y pas beaucoup d'enfants en situation de handicaps qui sont inscrit à l'école. Quant au CM2, la situation trouve son explication dans le fait que beaucoup d'élèves à besoins spéciaux abandonnent l'école avant d'arriver à ce niveau. Enfin, la forte concentration des élèves entre le CP et le CM1 se justifie par le nombre important de redoublement enregistré dans ces niveaux élèves.

A côté du niveau d'étude des enfants, nous sommes intéressés au niveau d'instruction des parents, car celui-ci peut avoir des incidences sur la scolarisation des enfants surtout ceux à besoins spéciaux. C'est ainsi

qu'au regard des résultats obtenus, on se rend compte que plus de la moitié des pères des élèves en situation de handicap de l'école 23/B est instruit. En effet, sur les 113 enquêtés, 58 ont affirmé que leur papa a été instruit. Toutefois, le niveau d'instruction de ces derniers n'est pas très élevé, car la quasi-totalité d'entre eux ont un niveau d'études primaire. C'est dire que sur les 58 pères d'élèves qui savent lire et écrire, 43 se sont arrêtés à l'élémentaire. Quant au niveau d'instruction des mères, les résultats montrent que sur les 113 élèves enquêtés, 41 affirmé être issus d'une mère instruite, soit un taux de 36,28%. Mais contrairement aux pères d'élèves, le niveau d'instruction des mères est plus élevé, car sur les 41 mères instruites, 24 ont un niveau d'études secondaires.

En ce qui concerne le lieu de résidence, les résultats révèlent que les élèves qui fréquentent l'école 23/B proviennent de 13 quartiers de la ville de Guédiawaye. Ainsi, le plus grand nombre d'élèves viennent de Wakhinane (24,77%), de Gadaye (14,91%) suivi des autres quartiers comme Daroukhane, Marché Bou Bess, Bagdad et Yeumbeul. Quant aux 22 autres élèves à besoins spéciaux (19,46%) de l'effectif, ils viennent des 07 autres quartiers qui sont parfois les plus éloignés. D'ailleurs, certains élèves ont affirmé que la distance entre le domicile et l'école est un facteur limitatif à la poursuite de leurs études. Les résultats montrent également que la plupart des élèves en situation de handicap rencontré (90,26%) vivent chez leurs parents. Ceux qui ne le sont pas habitent souvent les quartiers éloignés. Ces derniers sont confiés à des familles dont les concessions ne sont pas éloignées de l'école Pikine 23/B. Ces élèves ne sont pas nombreux (moins de 10%), car il n'est du tout facile pour un enfant handicapé de vivre avec une famille qui n'est pas la tienne. Enfin, d'après les statistiques, 32 élèves sur les 113 enquêtés (28,31%) affirment vivre chez eux avec au moins un enfant en situation de handicap, mais qui n'est pas scolarisés. C'est dire qu'au Sénégal il y a beaucoup d'enfants vivant avec un handicap dans les maisons, mais non scolarisée. Ceci est souvent lié à la une perception négative qu'on a du handicap au Sénégal.

Enfin, toujours concernant le profil sociodémographique, la recherche s'est intéressée aux activités socioéconomiques des parents des élèves. C'est ains que sur les 226 parents (113 pères et autant de mères), plus de la moitié (65,92%) sont des travailleurs indépendants. Certains parents d'élèves s'adonnent à la mendicité. En tout état de cause, le statut professionnel des parents est un facteur déterminant dans l'enrôlement



et la prise en charge économique des élèves surtout ceux en situation de handicap. Autrement dit, plus le parent a un statut professionnel porteur, plus son enfant a la chance d'aller, de rester et de réussir à l'école. Les résultats montrent que sur les 113 élèves rencontrés, 50 sont originaires de ménages (44,2%) avec un niveau de revenu compris entre 100 000 et 200 000Fcf, 47 ménages (41,6%) avec un niveau de revenu de plus de 200 000Fcf et 16 ménages (14,2%) dont le niveau de revenu est inférieur à 100 000Fcf. Le niveau de revenu est non seulement lié aux activités des parents, mais aussi il détermine le niveau de scolarisation des enfants en situation de handicap si on sait que l'éducation inclusive coûte chère. Ceci est important dans la mesure où le déplacement des élèves demande parfois un budget assez conséquent. Il arrive même des fois que des élèves s'absentent faute de moyens de transport eu égard à l'éloignement de l'établissement. Parfois, il est même noté des cas d'abandon, car les parents n'ont pas assez de moyens pour assurer les dépenses liées au transport et à la restauration de leurs enfants. Par contre, pour les ménages dont le niveau de revenu est supérieur à 200 000F, les enfants sont plus assidus et plus performants à l'école. Mais ce qui est surprenant, c'est le fait que dans ce groupe de ménages, on retrouve des parents d'élèves handicapés qui tirent leur revenu de la mendicité.

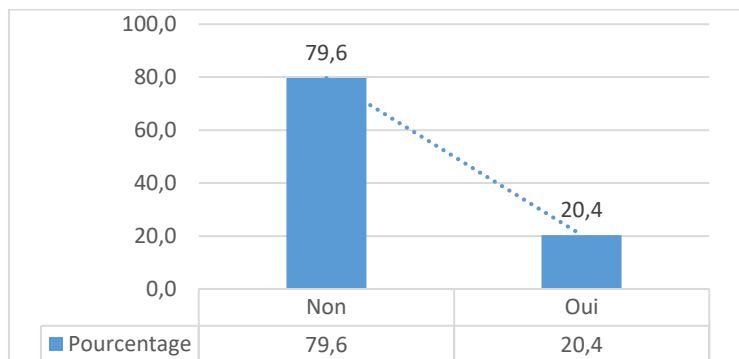
## ***2.2. Fréquentation scolaire des élèves***

La fréquentation scolaire de l'école 23/B par les élèves en situation de handicap concerne la disponibilité des commodités, l'appréciation des méthodes pédagogiques et du contenu des enseignements, la disponibilité et l'appréciation du matériel pédagogique, l'appréciation du niveau de sécurité des élèves handicapés au sein de l'école, l'appréciation de la relation des élèves vivants avec un handicap avec les enseignants et le harcèlement vécu à l'école.

Le graphique 1 présente la répartition des élèves selon le niveau d'appréciation des commodités mises à leur disposition par l'école 23/B. L'analyse des données du graphique montrent que 79,6% des élèves soutiennent qu'il n'y a pas assez de commodités pour leur permettre de suivre correctement les enseignements-apprentissages. On note également l'absence d'une allée dallée pour faciliter le déplacement des fauteuils roulants et de toilettes avec des accessoires adaptés. Ce nombre est quand même important. Mais comme nous avons eu à le constater lors de la collecte de données, l'école 23/B essaie tant bien que mal de

satisfaire les besoins des élèves en aménageant des rampes d'accès devant les salles de classes. Tout ceci pour dire que le management et l'adaptation de l'environnement physique est primordial pour une bonne scolarisation des élèves à besoins spéciaux.

**Graphique 1.** Répartition des élèves selon le niveau d'appréciation des commodités

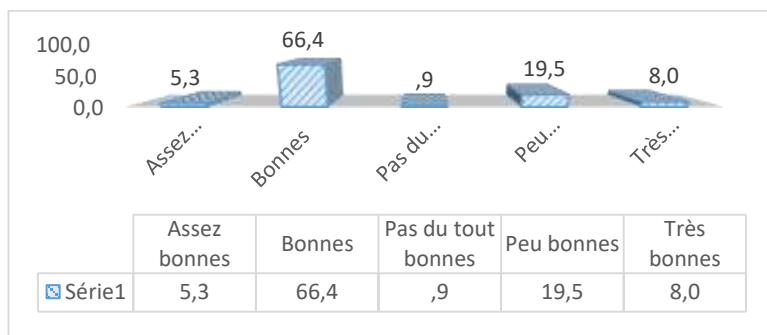


Le graphique 2 porte sur la répartition des élèves selon le niveau d'appréciation des méthodes pédagogiques et du contenu des enseignements. D'après les statistiques du graphique, environ  $\frac{3}{4}$  des élèves (74,5%) apprécient positivement les méthodes pédagogiques et les contenus des enseignements. La plupart de ces élèves sont des déficients visuels. Cette situation s'explique par le fait que les enseignants sont plus à l'aise avec ce type d'élèves (déficience visuelle), car la quasi-totalité de leurs formations est orientée vers le handicap visuel eu égard à la première option de l'école. D'ailleurs, le personnel de l'école a bénéficié plusieurs sessions de formation en adaptation de contenus et de matériels pédagogiques axées sur le handicap visuel.

Toutefois, il y a un pourcentage non négligeable d'élèves (20,5%) qui n'apprécie pas les méthodes, les contenus et les approches pédagogiques des enseignants. Ceci se comprend dans la mesure où les enseignants ont souvent du mal à adapter le contenu et le matériel pédagogique à ces élèves. Il s'agit de l'écriture en braille, la transcription du braille, etc. Les enseignants ont également été formés au cécifoot, au torball, aux adaptations pédagogiques (pédagogie différenciée, contenus, évaluations et usage du matériel). Par conséquent, une formation des enseignants dans les autres types de handicap est une nécessité, car elle permet de

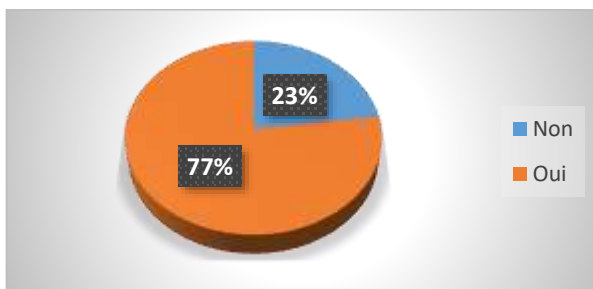
mieux prendre en charge les autres élèves. D'ailleurs, le matériel pédagogique disponible à l'école ne permet de prendre en charge que le handicap visuel. Il s'agit entre autres du cuba rythme, de la géo plane, de la planche à calculer, de la tablette en braille, du thermo gonflage, des poinçons, des feuilles braille, de la planche à dessiner, de la machine Perkins, etc. Ce sont des supports bien appréciés par le personnel. Ce matériel coûtant cher, et étant très rare sur le marché local, les enseignants ont des compétences pour les adapter et ceci, grâce aux formations qu'ils ont reçues. Mais de ce lot de supports, on constate que le déficient visuel ne parvient toujours pas à accéder à un outil didactique comme le livre. Etant donné que les supports didactiques sont gage d'une efficacité des enseignements-apprentissages, leur disponibilité s'avère indispensable pour une bonne inclusion scolaire.

**Graphique 2.** Répartition des élèves selon le niveau d'appréciation des méthodes pédagogiques et du contenu des enseignements.



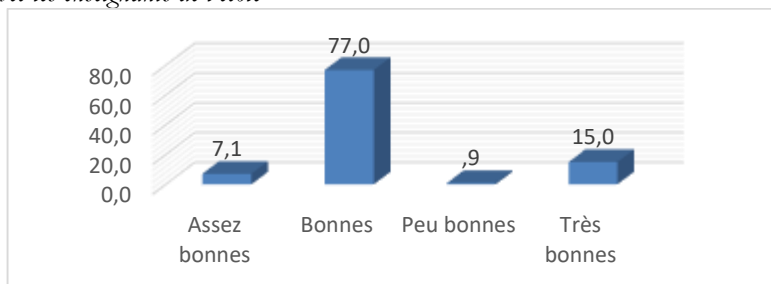
Le graphique 3 présente la répartition des élèves selon le niveau d'appréciation de la sécurité à l'intérieur de l'école. D'après les résultats du graphique, plus de  $\frac{3}{4}$  (77%) des élèves affirment se sentir en sécurité au sein de l'école Pikine 23/B. Nos différents passages dans l'établissement ont permis de constater que l'accueil réservé aux élèves à besoins spéciaux par le directeur de l'école, les enseignants et mêmes les pairs sont globalement satisfaisants même s'il y'a quelques réticences. Enfin, il y a d'autres facteurs qui entrent également en jeu dans la sécurité des élèves en situation de handicap. Il s'agit de l'environnement physique de l'école, de l'adaptation du dispositif infrastructurel et pédagogiques, etc.

**Graphique 3 :** Répartition des élèves selon le niveau d'appréciation de la sécurité à l'école



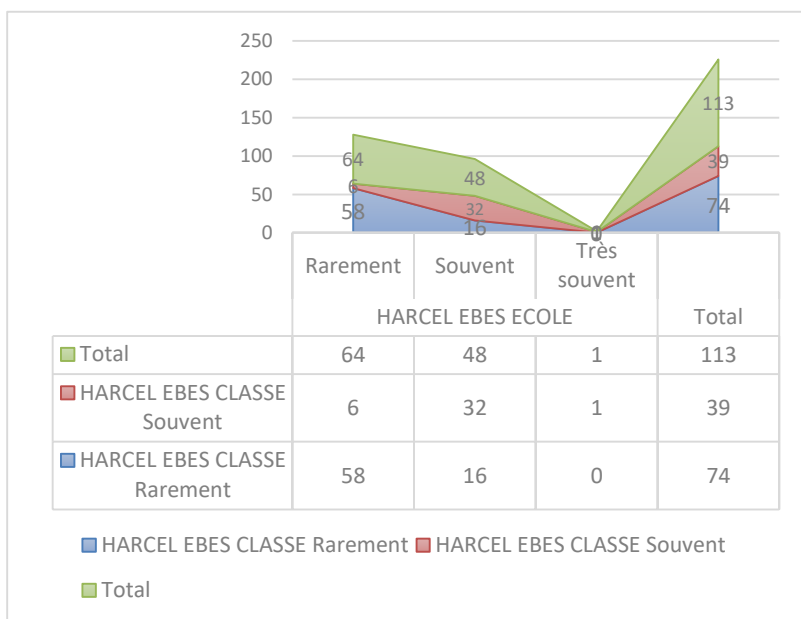
Le graphique 4 présente la répartition des élèves selon le niveau de relations qu'ils entretiennent avec leurs enseignants. L'observation du diagramme permet de constater que la plupart des élèves (92%) apprécient positivement leurs relations avec les enseignants de l'établissement. Autrement dit, les élèves à besoins spéciaux sont bien accueillis et bien traités par les enseignants de l'école Pikine 23/B. Ce qui reste une attitude fort appréciable au nom du droit à l'éducation selon lequel tous les enfants doivent être traités sur le même pied d'égalité et doivent également être respectés et valorisés. Par contre, il y a néanmoins 08% d'enseignants qui ne sont pas très à l'aise pour composer avec les élèves à besoins spéciaux. Cette situation ne facilite pas la fréquentation scolaire de ces derniers, et par conséquent peut compromettre leurs chances de réussite. Certes c'est un taux relativement faible, mais dans un système qui se veut totalement inclusif, le taux doit être réduit au nom de l'égalité des chances et de l'équité scolaire.

**Graphique 4.** Répartition des élèves selon le niveau d'appréciation des relations avec les enseignants de l'école



Le graphique 5 présente le niveau de harcèlement des élèves à besoins spéciaux au sein de l'école Pikine 23/B. Les statistiques du graphique montrent que près de la moitié (43,36%) des élèves sont souvent voire même très souvent harcelés par leurs camarades de classe. La cour de récréation reste d'ailleurs le lieu où le phénomène est le plus présent. Ceci nous a été confirmé par les parents d'élèves qui fréquentent régulièrement l'école. Toutefois, le harcèlement ne devrait pas être fréquent à l'école quand on sait que l'éducation inclusive permet d'offrir aux enfants en situation de handicap et ceux qui ne le sont pas, la possibilité de s'intégrer harmonieusement, de s'accepter avec leurs différences, de se comprendre, de tisser entre eux des relations d'amitié, et cela, dès l'enfance pour pouvoir créer une société avec moins de préjugés, de discrimination et de violence.

**Graphique 5.** Niveau d'appréciation du harcèlement fait aux EBES à l'école



## Conclusion

Au Sénégal, l'éducation inclusive est devenue depuis quelques années, une préoccupation des autorités en charge de l'éducation. C'est dans ce

contexte que cette présente recherche dont l'objectif consistait à analyser la fréquentation scolaire des élèves en situation de handicap a été menée au niveau de l'école élémentaire publique Pikine 23/B de l'IEF de Guédiawaye. Après avoir développé une problématique autour de la prise en charge des élèves à besoin spéciaux au Sénégal, un cadre théorique portant sur l'inclusion scolaire a été définie. Quant à la méthodologie utilisée, elle repose sur l'approche quantitative. C'est ainsi que les données ont été collectés sur l'ensemble des 113 élèves en situation de handicap de l'école Pikine 23//B à l'aide d'un questionnaire implémenté sur Kobotoolbox. Une fois collectées, les données ont été traitées à l'aide des logiciels Excel et SPSS.

Les résultats de la recherche ont montré que l'école Pikine 23/B de l'IEF de Guédiawaye a fait preuve de flexibilité en essayant de s'adapter face aux spécificités des élèves qu'elle reçoit. Cependant on note la présence d'un certain nombre de difficultés qui entravent la fréquentation scolaire des élèves et compromettent en même temps leurs chances de réussir. Ces difficultés sont liées à la réticence des parents, au déficit de formation des enseignants, l'inadaptation et à l'insuffisance du matériel et des pratiques pédagogiques, au déplacement des élèves, etc.

## Références bibliographie

- Agence nationale de la statistique et de la démographie** (2013), *Recensement Général de la Population et de l'Habitat*. Dakar, Sénégal
- Barry Souleymane et SLifer-Mbacké Lisa** (2017), *Etude nationale sur les enfants et les jeunes hors du système éducatif au Sénégal*. Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID)
- Cissé, Fatou, Daffé Gaye et Diagne, Abdoulaye** (2004), Les inégalités dans l'accès à l'éducation au Sénégal. *Revue d'économie du développement*, 12, 107-122. <https://doi.org/10.3917/edd.182.0107>
- Dia Hamidou, Diop Amadou Sarr et Jacquemin Mélanie** (2016), *Les enfants hors ou en marge du système scolaire classique au Sénégal*. Rapport pour le compte du Bureau national de l'Unicef à Dakar.
- Diop Idrissa** (2012), Handicap et représentations sociales en Afrique occidentale. *Le français aujourd'hui*, 177, 19 27. <https://doi.org/10.3917/lfa.177.0019>
- Doudin Pierre-André, Lafortune Louise, Pons, Francisco et Moreau, Jean** (2009), Le paradoxe de certaines mesures d'aide à

l'intégration scolaire : quand l'aide mène à l'exclusion. *Revue des sciences de l'éducation*, 35(1), 41–53. <https://doi.org/10.7202/029922ar>

**Fall Ousmane Thiendella** (2012), *L'école participe-t-elle à l'intégration des personnes en situation de handicap moteur au Sénégal?* Mémoire de fin d'études soutenue à la Chaire des Sciences de l'éducation de la FASTER, UCAD.

**Kalubi Jean-Claude et Houde Sylvie** (2008), Pratiques d'intégration à l'école secondaire : points de vue des élèves sur la médiation éducative. *Carrefours de l'éducation*, 26, 129–138. <https://doi.org/10.3917/cdle.026.0129>

**Diagne Kassa et Diop Malick** (2011), *Rapport de l'étude sur l'éducation des enfants à besoins éducatifs spéciaux dans 5 écoles de la banlieue de Dakar (Pikine, Thiaroye, Guédiawaye, Rufisque commune, Rufisque département)*. La Coalition en Synergie pour la Défense de l'éducation publique (COSYDEP).

**Kohout-Diaz Magdalena** (2018), *L'éducation inclusive : Un processus en cours* (pp. 9-13). Toulouse : Érès.

**Minasian, Laure et Dumoulin, Dumoulin** (2016), Inclusion scolaire et recompositions disciplinaires : Une comparaison chez les enseignants entrants dans le premier degré en France et au Québec. *Spirale Revue de recherches en éducation*, 58, 93-104. <https://doi.org/10.3917/spir.058.0093>

**Prud'homme Luc, Vienneau Raymond, Ramel serge et Rousseau, Nadia** (2011), La légitimité de la diversité en éducation : réflexion sur l'inclusion. *Éducation et francophonie*, 39(2), 6–22.

<https://doi.org/10.7202/1007725ar>

**Tabutin Dominique et Schoumaker Bruno** (2020), La démographie de l'Afrique subsaharienne au XXI<sup>e</sup> siècle : Bilan des changements de 2000 à 2020, perspectives et défis d'ici 2050. *Population*, 75, 169-295. <https://doi.org/10.3917/popu.2002.0169>

**UNESCO** (2020), *Rapport mondial de suivi sur l'éducation : Inclusion et éducation : tous, sans exception*.

**UNESCO** (2017), *A Guide for ensuring inclusion and equity in education*

**Vienneau Raymond** (2006), De l'intégration scolaire à une véritable pédagogie de l'inclusion. Dans C. Dionne et N. Rousseau (dir.), *Transformation des pratiques éducatives. La recherche sur l'inclusion scolaire* (p. 7-32). Québec : Presses de l'Université du Québec.

**Wodon Quentin, Male Chata, Montenegro Claudio et Nayihouba, Ada** (2018), *The Challenge of Inclusive Education in Sub-Saharan Africa. The Price of Exclusion : Disability and Education*. World Bank.